

Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Société pédagogique vaudoise
Monsieur Jacques Daniélou
Président
Chemin des Allinges 2
1006 Lausanne

Lausanne, le 14 août 2013

Suites de l'Assemblée des délégués de la SPV du 29 mai 2013

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 4 juin 2013 donnant suite à votre Assemblée générale à laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'y convier. Votre lettre évoque les deux sujets suivants :

- **Une résolution relative aux ECR**

Vous suggérez qu'il soit mis sur pied une table ronde relative à divers aspects des dites épreuves cantonales de référence (transformation de celles-ci « en véritable examen cantonal », le fait que les ECR soient les mêmes en 10H pour tous les élèves, consignes et temps de correction, deux points précis des ECR de français et de mathématiques). Votre souhait rejoint l'intention par ailleurs exprimée de la Direction pédagogique de la DGEO et c'est avec plaisir que je puis vous annoncer qu'une large table ronde y relative sera effectivement mise sur pied cet automne, sous la présidence de Monsieur Serge Martin, Directeur général adjoint.

- **Une prise de position de deux collègues de l'EPS d'Oron**

Tout en rappelant que la situation spécifique du doyen concerné a été depuis lors réglée confidentiellement à la satisfaction des deux parties, je prends acte du souhait exprimé de préciser ou (re)définir « des notions telles que le devoir de réserve, l'engagement de transparence et le principe de confidentialité ». Je propose que nous reprenions éventuellement cette question lors de l'une de nos prochaines rencontres Comité SPV - DFJC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Anne-Catherine LYON

Copie :

M. Jean-Paul Jubin, Secrétaire général du DFJC
M. Alain Bouquet, Directeur général de l'enseignement obligatoire
M. Serge Martin, Directeur général adjoint en charge de la pédagogie